



menaces par sms de mon ex belle famille

Par **al601**, le **27/12/2010** à **07:35**

bonjour,
mon ex femme ne voulant pas me donner mon fils pour les vacances de Noel, je me suis présenté quand même à son domicile samedi soir et j'ai du faire appel à la police pour pouvoir le récupérer, je n'ai pu voir sa mère mais le père de celle ci ainsi que son compagnon sont venus à ma rencontre et m'ont menacés, de plus durant le trajet j'ai reçu plusieurs appels auxquels je n'ai pas répondu mais surtout 2 sms que je vous cite
Morflé grave je connais du monde et pas les meilleurs fais gaff
et
t as la loi pour toi mais tu vas manger ta culotte maintenant je te le jure tu me connais pas encore tu vas 66
alors pour le 66 je ne sais pas ce que veut dire exactement la personne
le numéro qui s'affiche est celui de mon ex beau père et ce n'est pas le premier sms menaçant qu'il m'envoie
ma famille me conseille de porter plainte pour menaces sachant que nous sommes encore en litige pour les enfants et que nous devons repasser devant le jaf dans les mois à venir, est ce une bonne idée que je porte plainte et les sms sont ils une preuve
merci d'avance pour vos réponses
cordialement

Par **Domil**, le **27/12/2010** à **07:52**

Ils vous ont menacé devant la police ?
Vous avez un élément quelconque prouvant que vous avez du avoir l'aide de la police pour récupérer l'enfant (utile devant le JAF) ?

Concernant les menaces par SMS, vous avez la preuve qu'il y a eu SMS (actuellement, niveau jurisprudence, le nombre important de SMS peut constituer une preuve dans des affaires de harcèlement, sans qu'on ait à se préoccuper du contenu). Le problème est le contenu du SMS. C'est, comme un mail, un commencement de preuve par l'écrit

Vous avez en plus, dans votre cas, un autre problème : vous êtes en cours de procédure devant le JAF. Si vous portez plainte, l'autre partie ne va-t-elle pas s'en servir contre vous ? Le mieux serait de demander à un avocat avec toute l'historique de vos démêlés avec la mère, voir alors quelle attitude prendre selon le contexte.

En tout cas, gardez tous les SMS menaçant en mémoire